

# VERSION PUBLIQUE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ORDRE DU 15 juillet 2019

Le Conseil de l'Ordre s'est réuni le lundi 15 juillet 2019 à 17 h, sous la présidence de Madame le Bâtonnier Hélène THIRION.

Maître Sarah DESBOIS assure le secrétariat.

### **Etaient présents :**

Maître Cécile CORBEL  
Maître Sarah DEGRAND  
Maître Sarah DESBOIS  
Maître Mathias FERRE  
Maître Sylvie GEROSA-RAULIN  
Maître Frédéric GUERREAU  
Maître Patrick HEFTMAN  
Maître Sandrine MARIÉS  
Monsieur le Bâtonnier Dominique NARDEUX  
Maître Antoine RENET  
Maître Jilla SAOUDI

### **Etaient absentes excusées :**

Maître Patricia ASTRUC-GAVALDA  
Maître Nathalie FONTENEAU  
Maître Magali HANKE  
Madame le Bâtonnier Laurence IMBERT  
Maître Vasco JERONIMO  
Maître Komi NOMENYO  
Maître Laurent THIRION

*11 membres présents votants sous réserve des heures d'arrivée et de départ  
Madame le Bâtonnier Hélène THIRION ayant une voix consultative*

### **1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ORDRE DU 24 JUIN 2019**

Le compte rendu du Conseil de l'Ordre du 24 juin 2019 est adopté à l'unanimité des membres votants présents à l'exception des absents au précédent Conseil de l'Ordre qui s'abstiennent.

### **2/ RAPPORT MORAL DU BATONNIER**

### **3/ AFFAIRES COURANTES**

**Position du Barreau de Melun sur la mise en place de la visio-conférence dans le cadre des audiences d'éloignement au Tribunal Administratif – rapport de Me ASTRUC-GAVALDA : renvoi**

**Charte pénale : renvoi**

**Site internet : [www.divorce-amiable.net](http://www.divorce-amiable.net) – Me Sandrine MARIES : demande de cotisation :**

Rejet à l'unanimité.

**Mise en place du RGPD et mise en sécurité du système de la messagerie et de l'informatique de l'Ordre des Avocats (courriel de Monsieur DA SILVA) – proposition de la SCB : renvoi**

**Organisation des auditions libres mineurs (permanences, GAV, AJ...) :**

Le projet de loi de programmation pour la justice 2020-2022 a réformé l'audition libre mineur et prévoit, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, l'assistance obligatoire d'un Avocat.

Il est prévu que l'Avocat sera rétribué au titre de l'aide juridictionnelle, la demande d'aide juridictionnelle étant instruite en urgence.

L'ensemble des Barreaux conteste le montant de l'indemnité fixé à 88 €.

Ceci étant, il apparaît que la présence de l'Avocat doit être assurée dans la mesure où il s'agit de mineurs.

La plupart des auditions libres sont programmées à l'avance ; il est donc décidé que le secrétariat de l'Ordre adressera une demande à l'ensemble des Confrères de façon à ce que les volontaires interviennent.

Dans l'hypothèse où l'audition libre mineur ne serait pas programmée à l'avance et dans l'hypothèse où le mineur ne serait assisté d'aucun Conseil choisi, il sera demandé à l'Avocat de permanence « garde à vue » d'intervenir.

Il est donc décidé que pour chaque intervention, l'Avocat devra remplir un dossier de demande d'aide juridictionnelle et faire remplir l'attestation d'intervention.

Ce point est mis au vote. 7 POUR. 1 CONTRE.

Ce point est adopté.

**Omission de Me Laura DANJOUX et désignation du suppléant :** le Conseil prend acte de l'omission et de la désignation de Maître Isabelle MARTINS en qualité de suppléante.

**Fermeture du bureau secondaire de Me Fatiha BOUGHLAM (Barreau de Paris) :**  
le Conseil prend acte de la fermeture.

**RAPPORTS :**

**Me Magali HANKE :** exercice illégal de la profession d'avocat : la Suits Factory  
**renvoi**

**Me Sarah DEGRAND :** inscription société d'exercice libéral de Maître Susane  
COULON « PRO&CONTRA » **renvoi**

**Mes Patricia ASTRUC-GAVALDA et Sarah DESBOIS :** adoption du protocole 91  
**renvoi**

**Me Frédéric GUERREAU :** demande d'inscription de Maître Wendy GORWOOD  
(Barreau de Paris) (SCP MALPEL) **renvoi**

**Me Frédéric GUERREAU :** changement de domiciliation Me PETRUS **renvoi**

**DESIGNATION RAPPORTEUR :**

**Inscription Me Astrid RONZEL (Barreau de Paris) :** Maître Frédéric GUERREAU  
est désigné.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Offre abonnement de la société LAMY – Me CORBEL renvoi**

**Souscription en vue de la publication « Saint Yves de Tréguier », patron des  
Avocats et des Juristes renvoi**

**Voyage à Beaune :** le délai d'inscription est reporté pour permettre aux retardataires  
de se manifester.

**Organisation du colloque dans le cadre de l'IFCB de Seine-et-Marne le 13  
septembre 2019 sur la procédure participative :** à ce jour, peu de personnes se  
sont inscrites.

La séance est levée à 20h15.

**Maître Sarah DESBOIS**  
Secrétaire